



VOTRE QUADRIMESTRIEL VILLE DE MILLAU

SPORT

# UN TERRAIN ACCESIBLE TOUTE L'ANNÉE À LA MALADRERIE



CADRE DE VIE

## MILLAU VILLE QUATRE FLEURS

SÉCURITÉ

## MAINTENIR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

PATRIMOINE

## BAIN DE JOUVENCE POUR LE LAVOIR DE L'AYROLLE

DIALOGUE CITOYEN

## POINT D'ÉTAPE DU MANDAT & RÉUNIONS PUBLIQUES

[MILLAU.FR](http://MILLAU.FR)



# INSTANTANÉS



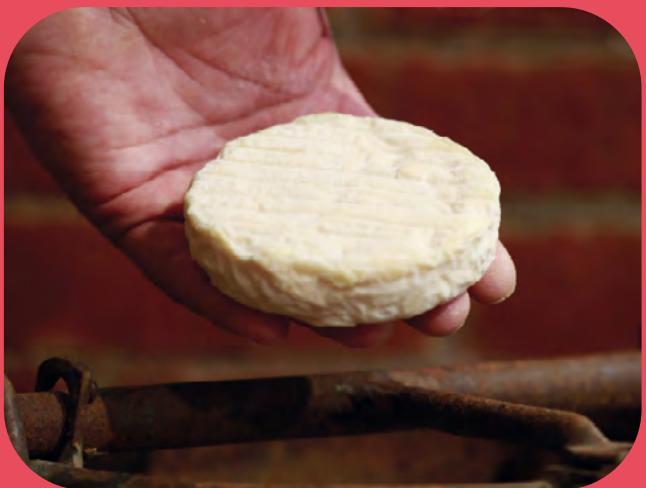
01.



02.



03.



04.



05.



06.



07.

## 01. Portraits de bienvenue

Agathe et Miguel, Chloé et Rémi, Lisa, Goulwen, Pierrick, Naima et Louise, tous sont tombés sous le charme de Millau. Ce sont les premières personnes rencontrées pour la série de portraits-vidéos que la Ville consacre aux néo-Millavoises et aux néo-Millavois. Tous nous racontent leur découverte de la cité et les motivations, personnelles et professionnelles, de leur venue au pays des Grands Causses. Merci à eux pour leur témoignage ! D'autres portraits vont suivre, n'hésitez pas à les découvrir sur les réseaux sociaux de la Ville et sur sa chaîne YouTube.

## Travaux place de la Capelle

### 03.

La place de la Capelle a bénéficié d'un « grenaillage » début octobre : autrement dit, d'un traitement de ses pavés. Ces travaux offrent une meilleure sécurité à tous les usagers de cet espace public (piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes et automobilistes) en palliant les phénomènes de glissance. Le traitement appliqué redonne au sol son caractère rugueux, en absorbant notamment les huiles qui se sont déposées, au fur et à mesure, dans les pores des pavés.

D'ici la fin octobre, la place de la Capelle fera l'objet de travaux, pour le renforcement de sa chaussée et la réfection de sa couche de roulement. Elle sera fermée temporairement à la circulation, l'espace d'un jour et demi.

## 04. Valoriser le pérail

C'est dans une bergerie sur le Larzac, au Jas de Camper, qu'a été célébrée en septembre la reconnaissance du pérail comme indication géographique protégée (IGP), en présence d'élus, de techniciens et des pionniers de la démarche. Grâce à l'IGP, effective depuis le 26 mai, le nom « pérail » est protégé dans toute l'union européenne et le fromage est fabriqué dans le strict respect d'un cahier des charges. Mille fermes, productrices de lait de brebis Lacaune, approvisionnent quatorze fabricants de pérail IGP, dont la production annuelle atteint 1100 tonnes. Maintenant que l'IGP est acquise, l'Association de défense du pérail va s'atteler à la valorisation de ce savoureux fromage. **En savoir plus :** [www.perail.fr](http://www.perail.fr)

## Villes jumelles

### 06.

La vitalité des jumelages ne se dément pas. La troisième semaine de septembre, Millau a accueilli non pas une mais deux délégations de villes jumelles, le comité de Bridlington et le club de retraités de Sagunto. Accueillis par la Ville, tout spécialement par l'élu en charge des jumelages, les amis anglais et espagnols ont savouré un séjour entre visites, shopping et dégustation. Quelques jours plus tôt, Millau a reçu le maire de Sagunto, Dario Moreno Lerga, pour une réunion de travail consacrée à la redynamisation du jumelage, à l'approche du vingtième anniversaire de celui-ci, et pour un hommage à son fondateur millavois Jacques Cohen.

## 02.

### Appel à bénévolat

Devenez bénévoles dans une association millavoise et donnez du sens à votre temps libre ! À titre d'exemple, l'épicerie sociale recherche des bénévoles, à raison de deux heures par semaine, pour accueillir les bénéficiaires, collecter les denrées et gérer les stocks. Les clubs de sport ont régulièrement besoin de bras supplémentaires, d'autres associations souhaitent aussi des renforts, en permanence ou à des moments précis. Vous êtes tentés par l'expérience ? Rendez-vous dès maintenant au service Vie associative, 10 boulevard Sadi-Carnot (Créa), du lundi au vendredi (8h-12h et 13h30-17h30) ou consultez le site [Millau.fr](http://Millau.fr), rubrique Associations. Merci par avance !

## 05.

### La pétanque sur ses terres

Millau a renoué avec les grandes heures du Mondial de pétanque, dans les derniers jours d'août, en recevant les championnats de France, doublettes masculins et individuel féminin. Pas moins de 384 joueuses et joueurs ont afflué au parc de la Victoire, dont des compétiteurs prestigieux tels Henri Lacroix, Dylan Rocher, Cindy Peyrot. Signalons aussi un « participant » inédit : le terrain Guy, acquis récemment par la Ville, qui a permis d'étendre la capacité d'accueil des terrains. Bravo à la Fédération française, au comité départemental de pétanque de l'Aveyron, à la Pétanque joyeuse et aux agents municipaux pour le succès de l'organisation !

## 07. Débroussailler, sage précaution

Millau est l'une des 22 communes aveyronnaises les plus exposées aux feux de forêt. En juin, deux incendies sont survenus dans des champs, près de bois et de broussailles, l'un sur le causse Noir, l'autre en contrebas du Viaduc de Millau. Les pompiers sont parvenus à maîtriser la propagation du feu. Pour faciliter leur intervention en cas de sinistre, les propriétaires doivent entretenir leur parcelle, dès lors que celle-ci se trouve dans le zonage des OLD, obligations légales de débroussaillage. Le zonage est consultable en mairie, où un agent peut leur apporter tous conseils, et sur [Millau.fr](http://Millau.fr). Élagage, fauchage, dégagement des voies d'accès encombrées par la végétation, suppression des arbres morts ou dépourvus, sont autant de travaux préventifs face au risque de feux.

Une journée de sensibilisation s'est tenue le 11 octobre à Roquesaltes, site emblématique du causse Noir.

# 120 années DE LAÏCITÉ



La Ville de Millau fête les 120 ans de la loi de séparation des églises et de l'État, dite loi de 1905, texte fondateur du principe de laïcité en France. Elle marque ainsi son attachement à la laïcité pour garantir la liberté de chacun dans la République, l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou de conviction, le principe de neutralité dans les institutions publiques. Après le débat en présence de François Hollande, en juin, et la récente conférence du philosophe Henri Peña-Ruiz, un éventail d'actions pédagogiques et de rencontres-débats continuent de rythmer cet événement tout au long de l'automne.

28, 29 & 30 OCTOBRE

## ATELIERS RADIO, JEU & SÉRIGRAPHIE

Proposés par Radio Larzac, Aporia Culture et le Manoir aux histoires, à la Maison des Entreprises.

Le matin (10h-12h), initiation ludique à la radio autour du jeu « Le Monopoly des inégalités », enregistrement d'émissions. L'après-midi (14h-16h), découverte de la sérigraphie artisanale et création d'affiches.

Ateliers gratuits sur inscription.



RENSEIGNEMENTS

Radio Larzac

05 65 58 73 39

contact@radiolarzac.org

4 NOVEMBRE

## CONFÉRENCE THÉÂTRALISÉE

À la Médiathèque du Sud-Aveyron, 18h30.

3 DÉCEMBRE

## APRÈS-MIDI JEU

Proposé par Radio Larzac et Aporia Culture, à PingPong Le Toit. « Le Monopoly des inégalités ».

Tout public. Inscription gratuite.



RENSEIGNEMENTS

Radio Larzac

05 65 58 73 39

contact@radiolarzac.org

4 DÉCEMBRE

## ATELIER DE SENSIBILISATION À LA LAÏCITÉ

Animé par la Maison Laïcité 12, de 14h à 16h (jeune public) et de 18h à 20h30 (tout public), à la Maison de Ma Région.

9 DÉCEMBRE

## RENCONTRE AU PÔLE PETITE ENFANCE

Journée autour du « vivre ensemble ».

## CINÉMA

Projection, aux cinémas de Millau, du film *Laïcité* en présence de son réalisateur Yannick Séguier, fondateur de la compagnie L'Histoire en spectacles.

12 DÉCEMBRE

## RENCONTRE-DÉBAT

Proposée par Maison Laïcité 12 autour du docu-fiction *La Séparation de François Hanss*, en présence du député de Millau. À 20h30 au collège Marcel-Aymard.

## « Marianne s'expose »

À la rencontre du symbole de la République et de la laïcité, en partenariat avec l'association Marianne de France. Jusqu'au 31 octobre à l'Hôtel de Ville.

## « La laïcité sur les murs »

L'affichage public autour du combat pour la République, de la séparation des Églises et de l'État, de la question des deux écoles. Jusqu'au 31 octobre à la Maison de ma Région.

## « Et j'ai des principes - La Laïcité s'affiche à nouveau »

Du 14 novembre au 31 décembre à PingPong Le Toit, avec restitution des ateliers des 28, 29 et 30 octobre.



UNE PROGRAMMATION SUR MESURE SE DÉROULE JUSQU'À DÉCEMBRE POUR LES ÉCOLIERS, COLLÉGIENS ET LYCÉENS. Des formations et journées de sensibilisation sont également organisées à l'attention des professionnels et du milieu associatif.

# Millau cueille SA QUATRIÈME FLEUR

**« Sobriété et nature en ville » :  
la démarche millavoise a conquis  
le jury des Villes et Villages Fleuris**

**Millau figure parmi les 26 communes qui accèdent cette année à la quatrième fleur.** Aujourd’hui, 310 villes en France possèdent ce label très prisé, dont quinze en région Occitanie. La cité du gant est la seule commune en Aveyron à atteindre ce niveau d’excellence.

Le jury national des Villes et Villages Fleuris, qui a évalué 114 communes entre avril et juillet, a attribué ce label sur la base de 68 critères concrets, après une visite de la cité millavoise le 3 juin. Il s’est dit « impressionné par les efforts et les actions engagés afin de réconcilier qualité de vie et urgence climatique ».

Loin de se cantonner au fleurissement urbain, la quatrième fleur distingue les communes qui placent le végétal au cœur de leur développement. Elle récompense un projet en faveur de la santé publique, de la biodiversité, de la valorisation patrimoniale, du bien vivre ensemble et de la résilience au changement climatique.

La végétalisation des espaces publics, l’utilisation de broyats et de laine de brebis pour le paillage, le choix de plantes économies en eau, ont retenu l’attention du jury. Celui-ci a été tout aussi sensible à la dynamique du compostage collectif, à la tonte

d’espaces verts par les brebis (écopastoralisme), aux initiatives en faveur du bien-être animal (Chatipi...), de la désimperméabilisation des sols (cours d’école...) ou de l’amélioration de la qualité de l’air (promotion des mobilités douces...). Il a également apprécié l’implication des habitants, par exemple pour la végétalisation des rues et des façades.

L’obtention de la quatrième fleur couronne les efforts des services municipaux Espaces verts et Ville propre et distingue le projet global porté par la collectivité locale avec le milieu associatif et les habitants.

La quatrième fleur contribue à l’attractivité des villes qui la détiennent, auprès des visiteurs comme de futurs habitants en quête d’un cadre de vie sain et agréable.

# 15

**LE NOMBRE DE VILLES  
LABELLISÉES QUATRE  
FLEURS EN OCCITANIE**

Albi (81), Alès, Nîmes (30), Auch, Blaziert, Lectoure, Ordan-Larroque, Roques (32), Béziers, Fraïsse-sur-Agout (34), Cayriech (82), Perpignan (66), Tarbes (65) et, depuis cette année, Toulouse (31) et Millau.



## VILLE CYCLABLE EN PROGRESSION !

« Plutôt défavorable » en 2021, « plutôt favorable » aujourd’hui : Millau monte de deux échelons dans le baromètre des villes cyclables. Ce baromètre est le fruit d’une enquête citoyenne en ligne basée sur plusieurs critères : la sécurité des déplacements à vélo, le confort des trajets (entretien, signalisation...), les efforts de la commune en faveur de la pratique cyclable, les équipements et services ad hoc, le ressenti global des cyclistes. L’aménagement de liaisons cyclables, la pose de 250 arceaux vélos, des dispositifs tels que les sas vélo avant les feux tricolores, la location-test de vélos électriques, sont des mesures qui ont pu contribuer à la progression de Millau dans ce baromètre de référence.



# PRÉSERVER LA SÉCURITÉ EN VILLE

*Millau est moins exposée à la délinquance que d'autres villes moyennes. La Ville prend des dispositions pour que cette quiétude continue.*



Les chiffres de la délinquance sont plutôt stables dans notre ville, ce qui explique pourquoi Millau n'est pas une priorité nationale pour le déploiement de policiers. En effet, à Millau, les effectifs ne sont pas pourvus, même si, après la demande de la maire auprès du ministère de l'Intérieur, de nouveaux agents de police nationale sont arrivés ces derniers mois au commissariat.

**AFIN QUE LA SÉRÉNITÉ DE NOTRE VILLE PERDURE,  
LA MAIRIE A DÉCIDÉ PLUSIEURS AUTRES MESURES :**

- **Le recrutement de deux policiers municipaux** (dont un en remplacement d'un départ en retraite), ce qui porte l'effectif de la police municipale à 21 personnes (agents de sécurité de la voie publique et placiers inclus). Rappelons que, depuis 2022, la police municipale de proximité est présente du lundi au samedi, sur une plus large amplitude horaire.

- **L'installation de quatre nouvelles caméras de vidéoprotection aux endroits suivants** : à l'angle de la rue du Mandarous et de la rue Peyssiére, à l'angle de la rue de la Capelle et de la rue des Sablons, au Parc des Sports près du skatepark, au rond-point Rhin et Danube (collège Marcel-Aymard). Ces emplacements ont été identifiés en lien avec la police nationale pour un bon maillage géographique. Au Voultre, une caméra mobile, défectueuse, est remplacée par une caméra fixe. Le dispositif de vidéoprotection passe ainsi de 48 à 52 caméras.

La vidéoprotection a contribué, à plusieurs reprises, à la résolution d'enquêtes. Elle peut aussi permettre de lutter contre les contrevenants aux règles de salubrité publique (dépôts sauvages de déchets et d'encombrants par exemple).

- **Un travail en relais avec la police nationale** est demandé afin que celle-ci puisse accéder aux vidéos la nuit et le week-end, lorsque la police municipale n'est pas en service.



**Et puis agir pour plus de sécurité, c'est aussi mener des actions de prévention.**  
Grâce à notre CLSPD, nous travaillons avec tous les acteurs concernés, institutionnels et associatifs, pour réduire les violences intra familiales et pour la prévention de la délinquance, l'accès aux droits ou encore la question de la santé mentale.

## 30KM/H DES RÉSULTATS

La sécurité en ville, c'est aussi, pour tous les usagers de l'espace public, la réduction de la vitesse. En ralentissant, vous sauvez des vies et vous améliorez le quotidien des riverains, qui tous souhaitent que, dans leur rue, l'on roule moins vite. Petit à petit, le passage à 30km/h et les dispositifs permettant de réduire la vitesse donnent des résultats. Les vitesses moyennes relevées dans Millau ont baissé de 20km/h. Elles avoisinent aujourd'hui les 35km/h. Toutefois, la vitesse reste excessive en certains points comme l'avenue Charles-de-Gaulle, où des aménagements seront mis en place pour y remédier.

### Taux de survie d'un piéton

selon la vitesse du véhicule qui le percute



# Changer MA VI(LL)E LE POINT D'ÉTAPE ANNUEL

## ZOOM



### L'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE

Près d'un millier de foyers, 990 exactement, ont choisi de souscrire une nouvelle offre de gaz et d'électricité dans le cadre de l'achat groupé d'énergie. Cela représente, au cumul, un gain de pouvoir d'achat de 250 000€ par an, qui peut rejaillir sur l'économie locale, notamment sur le commerce de proximité. Initiative de la collectivité en réponse à la flambée des coûts de l'énergie, l'opération d'achat groupé a été organisée sur la Communauté de communes Millau Grands Causses. L'adhésion de près de mille foyers à cette proposition a permis de négocier des tarifs préférentiels auprès des fournisseurs. Soit une réduction de 250€ en moyenne sur la facture énergétique annuelle.

### LE SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Des conseils personnalisés, une aide à la recherche de financements, un éclairage sur les évolutions législatives, un appui adapté aux besoins : c'est tout cela que propose le service Vie associative, nouveau maillon de la relation entre la collectivité locale et les associations millavoises. Il s'agit d'aider les présidents, administrateurs et bénévoles d'association dans leur engagement au service de la vitalité locale. Installé au Créo, le service gère aussi l'annuaire des associations de Millau et accueille leurs demandes de réservation de salles comme de subventions. Il œuvre également à la mobilisation de bénévoles en soutien aux associations (lire page 3).

Dans une période difficile pour les associations partout en France, la création de ce service est d'autant plus importante.

### L'HABITAT SE RÉNOVE

La collectivité a déployé un éventail de dispositifs pour la réhabilitation de l'habitat, en lien avec le bien vivre et l'adaptation au changement climatique. L'aide à la rénovation énergétique a permis de rénover 425 logements, dont 34 vacants remis sur le marché. Le permis de louer, mis en place sur la moitié nord-est du centre ancien pour lutter contre le locatif insalubre, a donné lieu à 30 autorisations, 91 autorisations avec préconisations et une dizaine de refus. S'y ajoutent la facilitation et l'accompagnement de projets d'habitat à Beauregard (117 logements), à l'îlot des Sablons (14) à l'Hôtel-Dieu (24) et au 16 bd de l'Ayrolle (92).



### LA GRATUITÉ DES BUS POUR TOUS

Après avoir étoffé l'offre de bus Mio en 2024 (extension du réseau de 30%, création d'une quatrième ligne, bus plus écologiques), la collectivité a mis en place, début septembre, la gratuité des transports urbains pour tous. La démarche vise à soutenir le pouvoir d'achat des habitants et à encourager l'utilisation des transports collectifs, pour une réduction de l'empreinte carbone et une amélioration de la qualité de l'air.

**Sur le mois de septembre, la fréquentation du réseau de bus a augmenté de 50% et de nouveaux usagers sont apparus.**

La gratuité est bien maîtrisée budgétairement et ne pèse pas sur les finances locales de manière significative : son coût représente 80 000€ par an, soit seulement 4% du budget transports de la Communauté de communes.

### LA TRANSFORMATION DU 16 BD. DE L'AYROLLE

**Le projet est acté : le 16 boulevard de l'Ayrolle accueillera les nouveaux cinémas de Millau et un ensemble de 92 logements.**

Le bâtiment, ancienne maison de retraite, est aujourd'hui en friche. La Ville va ainsi se doter de cinémas neufs sur un espace qui lui appartient (alors que les locaux actuels, rue de la Pépinière, ne sont pas propriété communale).



La façade du 16 bd de l'Ayrolle, qui donnera sur le futur équipement culturel, sera conservée.

La collectivité vend l'arrière de la friche à la société Cogedim qui y construira 92 appartements en accession libre, accession sociale à la propriété ou location sociale. Le début des travaux de démolition de la friche est prévu pour décembre prochain.

**Après la rénovation de la chaussée, et avec la restauration programmée du lavoir, c'est tout le boulevard de l'Ayrolle qui se réinvente !**

# LES ACTIONS DU PLAN DE MANDAT

2020

## **ACTIONS RÉALISÉES**

- Audit financier par les citoyens
  - Gestion de la crise COVID : création de centres de vaccination, maintien des repas à domicile, etc...
  - Soutien aux commerces (crise COVID) : aides financières de 976 000€ (aides au loyers, investissements de développement, abondement chèques cadeaux, etc.)
  - Création d'une piste cyclable entre les quais et le lycée Jean Vigo

2021

- Mise en place d'une votation citoyenne sur les priorités d'investissement
  - Stratégie globale d'amélioration de l'habitat (dispositif OPAH-RU)
  - 1<sup>ère</sup> expérimentation piétonnisation en cœur de ville et concertation citoyenne
  - Démarrage de la mutualisation des services Ville et Communauté de communes
  - Rénovation énergétique de l'école Albert Séguier
  - Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit des écoles : Jules Ferry, Eugène Selles, Jean-Henri Fabre, Martel, Beauregard, Puits de Calès, Albert Séguier
  - Expérimentation des trottinettes électriques
  - Développement de l'enseignement supérieur avec l'ouverture du Campus connecté
  - Bouclier pouvoir d'achat : gratuité des transports scolaires
  - Obtention du label «Réserve internationale de ciel étoilé»
  - Mise en place d'un plan égalité femmes/hommes
  - Réalisation de la passerelle du Saoutadou
  - Amélioration de la qualité de l'entretien des cimetières
  - Bouclier pouvoir d'achat : cantine à partir d'1€

ean Macé

2022



Verger des templiers

- **Création du jardin partagé de Gabriac** VOTATION CITOYENNE
  - **2<sup>e</sup> expérimentation piétonnisation** en cœur de ville
  - **Rénovation énergétique** de l'école Jules Ferry
  - **Ouverture d'une Unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA)** à Jean Macé
  - **Bouclier pouvoir d'achat** : tarification sociale des repas à domicile  
(baisse des prix pour 82% des bénéficiaires)
  - **Dépollution du Roubelier** (ancienne décharge)
  - **Réduction des consommations énergétiques** dans les bâtiments communaux (-15%)
  - **Bouclier pouvoir d'achat** : baisse incitative du tarif des « mercredis éveil sportif »
  - **Mise en place d'une signalétique piétonne**

2023

- Création de la Halle sportive Marie-Amélie Le Fur
  - Ouverture de l'EHPAD Terrasses des Causses
  - Ouverture du gymnase Paul Tort rénové
  - Création du jardin partagé de l'Aigoual VOTATION CITOYENNE
  - Encorbellement du pont de Cureplat pour relier les pistes cyclables vers plages et RD 809
  - Stratégie globale de l'amélioration de l'habitat : dispositif d'accompagnement pour la rénovation des façades
  - Accélération de la rénovation de l'éclairage public (passage aux leds)
  - Fin du déploiement de la télérélève pour éviter les fuites et préserver la ressource en eau
  - Bouclier pouvoir d'achat : location de vélos électriques à 1€/jour
  - Installation d'une auberge de jeunesse (gîte de la Maladrerie)
  - Obtention du prix «cadre de vie» et maintien de la 3<sup>e</sup> fleur Villes et villages fleuris
  - Mise en œuvre d'un chœur à l'école Paul Bert
  - Amélioration du service public : prise de RDV en ligne pour les titres d'identité
  - Ouverture de la maison de santé esplanade François Mitterrand
  - Création d'une salle commune pour les associations à Saint-Germain
  - Réaménagement de la RD 809 avec un cheminement cycliste et piéton
  - Verdissement du centre-ville et des rues commerçantes VOTATION CITOYENNE
  - Mise en place d'un nouveau mobilier urbain (abribus et sucettes)
  - Vente de la 1<sup>ère</sup> parcelle sur la zone d'activités Millau-Viaduc 2
  - Sortie de la ville du réseau d'alerte de la direction générale des finances publiques



Le boulevard de Bonald



Les travaux de végétalisation de la cour de l'école Jules-Ferry



L'îlot des Sablons se transforme

## 2024



Végétalisation rue du Beffroi

- Végétalisation de la rue Clausel de Coussergues
- Révision du PLUi du Larzac en faveur des agriculteurs
- Stratégie d'amélioration de l'habitat : démarrage des travaux aux Sablons (phase 1 démolition) VOTATION CITOYENNE
- Obtention de la 3<sup>e</sup> carotte du label Ecocert (61% de bio à la cantine)
- Travaux de requalification de la chaussée et sécurisation des réseaux Bd de l'Ayrolle
- Ouverture du complexe sportif Alice Milliat
- Millau ville 30 km/h
- Mise en sécurité de l'Hôtel de Sambucy de Miers
- Contractualisation Politique de la ville qui ouvre de nouveaux financements pour la ville
- Amélioration du service public : ouverture de la porte principale de la Mairie
- Accueil du Relais de la flamme olympique
- Redynamisation des Halles du cœur de ville
- Mise en place du premier budget participatif
- Ouverture d'une unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) à Beauregard
- Végétalisation de la première cour d'école à Jules Ferry
- Nouveau réseau de bus urbain (30% de kms parcourus en plus)
- Stratégie d'amélioration de l'habitat : mise en place du permis de louer
- 20 jours de fêtes pour les 20 ans du Viaduc
- Stratégie d'amélioration de l'habitat : redéfinition du projet de l'Ayrolle suite au retrait de Kaufman&Broad
- Réfection des voiries du lotissement de Gandalou (1<sup>ère</sup> phase)



RD809 ville fleurie

## 2025

- Gratuité des transports urbains pour tous
- Création du service de la Vie associative
- Sécurisation des abords de l'école Jules Ferry (rue de la Liberté)
- Végétalisation de la cour de l'école Beauregard
- Lancement de l'extension de Millau Viaduc 2
- Création d'une salle des obsèques civiles VOTATION CITOYENNE
- Bouclier pouvoir d'achat : lancement d'une mutuelle communale et de l'achat groupé d'énergie
- Mise en place de réseaux séparatifs d'eau et réaménagement de l'avenue de la République
- Ouverture de l'épicerie sociale
- Ouverture du Silex
- Lancement de l'étude de réhabilitation du Lavoir
- Inauguration du terrain synthétique (Maladrerie)
- Obtention du label quatrième fleur
- Décision de reprise du stationnement en régie publique

### ACTIONS EN COURS

- Stratégie d'amélioration de l'habitat
  - > Travaux aux Sablons (logements et place publique îlot de fraîcheur) VOTATION CITOYENNE
  - > Acquisition du terrain Guy (Parc de la victoire)
  - > Lancement du chantier de logements au 16 boulevard de l'Ayrolle (ancien Ehpad)
- Aménagement du city stade VOTATION CITOYENNE
- Démarrage du chantier des 4 terrains de padel (Puits de Calès)
- Sécurisation du ruisseau de Ladoux
- Travaux lotissement de Gandalou (phase 2)
- Pose de la première pierre de l'hôpital commun du Sud-Aveyron
- Pose de la première pierre du refuge SPA
- Renforcement de la vidéoprotection et des effectifs de la Police municipale
- Piste cyclable Millau-Aguesac : négociation en cours avec la SNCF
- Réseau de chaleur urbain : consultation en cours
- Construction d'une nouvelle cuisine centrale
- Labellisation Pays d'Art et d'Histoire
- Étude pour la création d'un Pôle d'échange multimodal (PEM) à la Gare
- Installation de l'entreprise Cyclamen avec création de 60 emplois

# Bain de jouvence

## POUR LE LAVOIR DE L'AYROLLE

*La Ville engage la réhabilitation de cet édifice emblématique, classé monument historique*

**Le lavoir, construction du XVIII<sup>e</sup> siècle, possède une valeur patrimoniale indéniable.** Or son état de conservation s'est dégradé au fil du temps, en raison de l'encrassement biologique (accumulation de micro-organismes), de l'altération de la pierre de taille et de l'instabilité de certains de ses éléments.

De plus, l'architecture originelle du lavoir a été dénaturée par des ajouts malvenus, dont l'édicule de toiture (1952) qui recouvre la partie semi-circulaire du bassin.

Afin de redonner au lavoir son apparence initiale et son caractère attractif, la Ville va lancer un diagnostic intégral de l'édifice, puis des travaux de restauration mais aussi de

valorisation. Ainsi, la remise en eau du lavoir est envisagée, de même qu'un éclairage plus approprié que l'actuelle lumière bleue.

Outre les subventions que la Ville parviendra à mobiliser, l'opération s'appuiera sur la contribution de mécènes, entreprises et citoyens. Elle a confié à la Fondation du Patrimoine le lancement de la campagne de mécénat. Une Fondation du Patrimoine dont le délégué départemental, Patrice Lemoux, apprécie la pertinence et l'actualité du projet : « Le lavoir pourrait devenir un îlot de fraîcheur dans la ville », estime-t-il.

## Son histoire

Le lavoir de l'Ayrolle est bâti au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle afin d'embellir la cité millavoise, qui s'ouvre vers les faubourgs, et de faciliter l'accès des lavandières à une eau de bonne qualité.

Sa construction est proposée par l'intendant de la généralité de Montauban, Charles Lescalopier, et décidée en février 1749 par arrêt du conseil du roi Louis XV. Le lavoir est édifié en bordure des anciennes fortifications de Millau. Il est alimenté par le ruisseau de Vézoubies, qui a été canalisé auparavant par un maître des Eaux et Forêts pour le jardin de son pavillon, futur hôtel de Sambucy-de-Sorgue.

Ouvrage de grès ocre, le lavoir se caractérise par son architecture monumentale et ses vastes dimensions. La longueur totale des bassins atteint 28m. Ses trois arcades principales sont surmontées par un fronton où étaient sculptées les armes du roi et une dédicace, martelées sous la Révolution. Il possédait initialement une toiture, abattue dès 1773 car menaçant ruine.

Le lavoir de l'Ayrolle a été classé monument historique en 1931, tout comme la tour des rois d'Aragon et le beffroi.



# Pour le bien-être ANIMAL

*Millau a organisé la Journée du Chien le 4 octobre, en prélude à l'aménagement d'un caniparc à la Maladrerie. La première pierre du nouveau refuge SPA vient d'être posée. Autant d'initiatives en faveur du bien-être animal.*



## La construction du nouveau refuge SPA devient réalité.

La première pierre a été posée le 15 octobre à Aguessac, sur un terrain de 2,1ha au lieu-dit Fon Roze, en présence de Carole Delga, présidente de Région, et de la maire de Millau. La Région et la Ville ont déjà officialisé leur contribution au financement du projet.

Formé de onze bâtiments intégrés en douceur dans le paysage, ce futur refuge-fourrière a été conçu par un cabinet d'architectes en concertation constante avec la responsable de la SPA millavoise, Pauline Dréno, et les agents animaliers.

Il pourra accueillir jusqu'à 101 chats et 49 chiens (+60 animaux au total) dans des conditions apaisantes. « Les chiens, au lieu

d'être dans des box, seront dans des parcs de vie de 40m<sup>2</sup>, nous allons considérablement augmenter leur espace », précise ainsi Pauline Dréno. Le refuge fera référence au niveau national : il sera site-pilote pour le nouveau concept de la SPA, basé sur « moins d'enfermement et plus de bien-être ». Ce concept a été élaboré lors de groupes de travail réunissant les administrateurs de la SPA, les responsables de refuges, des agents animaliers, des vétérinaires, des éducateurs canins... Le nouveau refuge de la SPA millavoise est le premier en France imaginé selon cette nouvelle approche.

Selon les délais prévisionnels, la livraison du refuge est attendue pour mars 2027.

La réalisation du caniparc commence à la Maladrerie. Aire de détente pour chiens, cet espace clôturé s'étendra sur près de 900m<sup>2</sup> entre la serre municipale et la rivière.

Équipement de proximité, le caniparc est conçu spécialement pour le bien-être des chiens qui, sous la responsabilité de leur maître, pourront y jouer et y gambader sans laisse. Des jeux d'agrément tels que tunnels, obstacles, parcours de slalom, y seront installés.

Des panneaux d'information accueilleront les maîtres et un règlement d'utilisation sera instauré, notamment pour maintenir la propreté du lieu. Les chiens dangereux ne seront pas admis.

Il est à préciser que, si le caniparc se trouve en zone inondable, son aménagement a reçu l'accord de la DDT car la présence des clôtures n'aggravera pas la cote du Tarn en cas de crue.

Le caniparc doit être livré avant la fin novembre. Selon son succès, l'initiative pourra être dupliquée dans d'autres quartiers millavois.



# FOOTBALL LE TERRAIN SYNTHÉTIQUE ENTRE EN JEU

*Plus économique en arrosage et en entretien, le terrain synthétique Katona permettra au Som foot, fort de 500 licenciés, de s'entraîner malgré les intempéries.*



## « Nous l'attendions depuis longtemps, nous l'avons ! »

Voici au moins huit ans que le Som football souhaitait disposer d'un terrain en gazon synthétique, plus résistant qu'une pelouse naturelle. Le réaménagement intégral du Katona, à la Maladrerie, réalisé au printemps et à l'été, répond aux voeux du club.

Aux normes régionales, ce terrain synthétique peut accueillir aussi bien des compétitions seniors que des matchs de jeunes, toutes catégories : il se subdivise en deux terrains de football à huit, tracés en bleu et dotés de buts repliables. « Maintenant, un match à onze peut succéder à un match à huit sans qu'il y ait besoin de préparation, c'est un gain de temps important », observe le co-président du club, Bernard Pons.

Pour le Som football qui accueille 500 licenciés, le revêtement synthétique va permettre de multiplier par cinq le nombre

d'heures d'entraînement, de 14 à 60 heures par semaine. « En cas d'intempéries, un terrain en gazon naturel ne draine pas bien, des flaques se forment, le terrain devient gras », explique le club. « Les années précédentes, nous devions annuler au moins soixante séances d'entraînement en hiver, pour cause de pluie ou de gel. » Le gazon synthétique, lui, supporte bien davantage les conditions hivernales.

En attendant de tester le terrain cet hiver, le club apprécie déjà la qualité du nouveau revêtement. « Ma crainte était qu'à la moindre passe, le ballon accélère, or ce n'est pas du tout le cas », observe le responsable technique des jeunes.

Les entraînements du Som football se déroulent sur deux terrains à la Maladrerie, dont le Katona nouvellement réaménagé, ainsi que sur la pelouse de Creissels. Une certitude : « avec l'apport du synthétique, le club va continuer à grandir. »

## NIVEAU ÉLITE !

Belle récompense pour le Som football cette année : le club se voit décerner le Label Jeunes FFF niveau Élite pour sa politique sportive autour de la pratique des jeunes. Une distinction que seuls neuf clubs possèdent en Occitanie. Le Som football entraîne plus d'une vingtaine d'équipes de jeunes, encadrées à ce jour par 45 éducateurs. Le label sera remis en novembre à l'occasion d'un match de l'équipe seniors.

## ET AUSSI...

**LE STREET WORKOUT**, ensemble d'agrès de gym et de musculation en plein air, est disponible depuis début octobre au **Gourg de Bades**. Autres équipements sportifs en préparation : un **city-stade** au stade scolaire et quatre terrains de **padel** au Puits de Calès.

# « BONHEURS D'HIVER » SE PRÉPARE



**Le festival Bonheurs d'hiver aura lieu du 5 décembre au 2 janvier.** Le programme est en cours de finalisation mais, d'ores et déjà, quelques dates-clés sont connues. La grande parade de Noël, moment féérique, se tiendra le samedi 20 décembre, jour d'ouverture du marché de Noël qui se prolongera jusqu'au lundi 22.

Le dimanche 21, un spectacle de feu, avec jonglage et effets pyrotechniques, émerveillera le public de tous âges.

Le 24 décembre, les enfants se laisseront envoûter par le « Conte du hérisson », un spectacle enchanteur où un drôle de hérisson en métal tracte une bibliothèque ambulante.

Ce festival sera marqué, les 13 et 14 décembre, par le grand retour de la compagnie La Machine qui, l'an passé, a connu un vrai succès avec ses attractions foraines et ses stands déjantés ! Son spectacle, intitulé « La Kermesse », sera donné sur le quai Sully-Chaliès. Le 13 décembre aura également lieu la course de Noël, épreuve de 9km à travers la ville.

Signalons encore, en plus de la mobilisation des nombreuses associations, la participation inédite des « Cuivres de Noël », ensemble formé par les instrumentistes cuivre (trompettistes, trombonistes, tubistes...) des antennes du Conservatoire de l'Aveyron.

Le programme complet du festival sera distribué la dernière semaine de novembre.



## PARTEZ À L'AVENTURE AVEC LA MESA



**La Médiathèque du Sud-Aveyron (MESA) vous emmène à l'aventure, du 18 novembre au 27 décembre.** Projections de documentaires et de fictions, jeux vidéo et jeux de société, rencontres, focus sur des livres, des bandes dessinées et des films : tout un programme pour explorer les mille et une facettes de la notion d'aventure, depuis la figure de l'explorateur jusqu'à l'aventure amoureuse. L'aventure subie sera également évoquée : les migrations forcées, les méfaits de l'aventure coloniale, les impacts du tourisme d'aventure sur l'environnement. Sous l'angle le plus sérieux comme sous l'angle ludique, l'aventure sera au coin de la MESA !



## EXPO AU MUMIG DERNIERS JOURS

Encore quelques jours pour découvrir l'exposition Soulages, un pas de côté au Musée de Millau (Mumig). En vingt-cinq photographies, Christophe Hazemann, directeur adjoint du musée Soulages de Rodez, capte les jeux de lumière qui jaillissent des toiles du grand peintre, maître de l'outrenoir, et repoétise notre perception du monde. Ses photos sont mises en résonance avec des poèmes de Jean-Luc Tayac. Une belle expérience sensible et sensorielle !

Jusqu'au 31 octobre au Musée de Millau et des Grands Causses. Entrée gratuite.



# Agir avec les habitants pour le cadre de vie



*Concertés, écoutés, impliqués : c'est avec les Millavoises et les Millavois que la Ville agit pour la revitalisation du cœur de ville. Elle leur propose de se réunir et d'envisager ensemble la réinvention ou l'amélioration de leur cadre de vie.*

Cette démarche participative a été déployée de manière fructueuse, par exemple, pour l'aménagement de la placette des Sablons, dans le cadre de la rénovation de l'îlot médiéval. Les riverains ont apporté leurs suggestions, formulé leurs préférences, pour cet espace dont ils seront les utilisateurs quotidiens. Comme pour la végétalisation, les habitants sont conviés à être acteurs de leur environnement urbain, à contribuer à son embellissement et à sa fonctionnalité.

Deux réunions, en septembre, ont permis aux riverains de la placette Daniel-Meyer d'une part, de la rue Solignac d'autre part, d'envisager collectivement des solutions pour diminuer les incivilités en nocturne (bruit, déjections, jets de déchets...). Rue Solignac, la Ville va installer des portillons pour dissuader les gêneurs. La placette Daniel-Meyer (à côté de l'îlot des Sablons) va être déclassée dans le domaine privé communal et sécurisée au moyen de portillons manipulables exclusivement par les ayant-droits. Les riverains pourront constituer une association foncière

syndicale pour gérer et entretenir l'espace. Ce sont autant de solutions imaginées par la Ville et les riverains, à expérimenter ensemble, face au fléau récurrent des incivilités et de raisons de rendre notre centre-ville attractif.

Accompagnés par la Ville, les habitants participent aux nouveaux usages de l'espace public et au renforcement du lien social. En témoignent par exemple l'association « Jardin, pote âgé » ou les utilisateurs du street workout de la Maladrerie qui ont participé à la sélection des agrès.

La collectivité lance un « plan bancs », avec l'objectif d'installer 25 nouveaux bancs chaque année, en plus des 760 déjà identifiés sur la commune. C'est avec les aînés que les emplacements sont choisis, mais aussi la disposition des bancs (face-à-face pour la discussion, panorama...). En France aujourd'hui, une personne sur quatre souffre de solitude et d'isolement. Raison de plus pour rendre l'espace public plus convivial... et pour insuffler des dynamiques collectives entre les habitants !

## PROCHAINES RÉUNIONS DE QUARTIER :

### AGENDA



18h30

Lundi 27 oct. École du Puits de Calès  
Lundi 24 nov. Salle de la Menuiserie

## Permanences de la maire

Madame la maire vous accueillera sans rendez-vous, en mairie, les vendredis 7 novembre et 5 décembre, de 14h à 17h, dans le cadre de ses permanences mensuelles à l'attention des Millavoises et Millavois.



Et toujours : retrouvez vos élus sur le marché, rue Clausel-de-Cousserges **chaque premier vendredi du mois, de 10h à 12h**

## Nathalie FORT

### Élue municipale

J'ai assisté le 24 septembre à la réunion d'information et à l'assemblée générale de l'association MicMac qui a pour vocation d'animer le Silex, de le faire vivre, en collaboration avec la MJC et la Ville. L'association est victime de son succès ; elle a déjà répertorié une centaine d'utilisateurs réguliers auxquels s'ajoutent une quinzaine de chorales et groupes réguliers. Le double d'utilisateurs est attendu au cours des prochains mois. Depuis l'ouverture du Silex, les bénévoles de MicMac œuvrent sans avoir perçu de subvention. Ils gèrent eux-mêmes les demandes de réservations, les accueils, installations et conseils techniques. Pour l'instant, ils accompagnent essentiellement les musiciens en attendant de pouvoir développer des actions avec les autres structures au sein du silex et externes. Ils fourmillent d'idées : Ateliers MAO, DJing, mixages, shows cases, masterclass, tournages de clips, après-midis ou soirées jeux ou à thème au sein de la microfolie, développement de partenariats avec Millau en jazz, les NG... etc. Or, je rappelle que le Silex Espace Karine Orcel est une

structure municipale publique dont la vocation première est de valoriser et promouvoir les pratiques culturelles pour tous. Un emploi et demi était prévu dans le budget prévisionnel établi. J'ai également assisté au bilan de la cinquième année de mandat municipal. A cette occasion s'est exprimé un des dirigeants du CSO (club de vélo). Il a affiché sa satisfaction pour la réalisation du bikepark. Parallèlement, il a fait part de la difficulté pour le club à gérer et entretenir le site. Il a évoqué qu'un emploi avait été prévu par la collectivité. Ces deux situations reflètent les difficultés du monde associatif qui mènent à l'épuisement des bénévoles et aux difficultés de recrutements. Les associations contribuent, par l'enthousiasme de leurs membres, à l'animation de la ville mais ne sont pas corvéables à souhait. Si elles sont amenées à pallier les manquements du service public, le transfert de compétences doit être acté par convention et être financé. Merci de protéger nos bénévoles. Ils sont tellement précieux pour le bien-vivre à Millau !

## Karine HAUMAITRE

### Élue municipale

Vigilance plutôt qu'aveuglement.

L'implantation de l'entreprise Cyclamen à Millau est présentée comme une « opportunité majeure ». Pourtant, son passif environnemental et réglementaire soulève de sérieuses questions. Le site actuellement exploité en Moselle a fait l'objet de plaintes répétées, d'un rapport accablant de la DREAL, de mises en demeure préfectorales et d'une saisine de l'inspection du travail pour des manquements graves. Ce passif fait écho à celui de l'entreprise Citron, structure antérieurement dirigée par le même porteur de projet, déjà mise en cause pour des irrégularités environnementales. Ces éléments, officiels et récents, ne peuvent être ignorés ni minimisés. Ils interrogent sur la fiabilité et la crédibilité d'un projet présenté comme exemplaire. Alors, comment concilier le discours flatteur et rassurant de la majorité avec des faits documentés qui racontent une toute autre réalité ? On ne peut pas prôner être la majorité du « prendre soin » tout en écartant des signaux d'alerte aussi forts.

## Cap 2020

### Philippe RAMONDENC

La fin du mandat approche. Il est à l'image de la situation de la France, chaotique. Les démissions des élus de la majorité et de l'opposition annonçaient déjà la difficulté à diriger, prendre les justes décisions et rassembler les citoyens. Aujourd'hui et plus que jamais, le temps est aux clivages, aux incertitudes, aux doutes. Millau n'échappe pas à la morosité. Le centre ancien souffre des fermetures commerciales de proximité et d'un pouvoir d'achat réduit. Le nouveau cinéma de l'Ayrolle et les programmes immobiliers à venir aideront peut-être à sa revitalisation ! Même constat pour l'emploi et la formation ! L'arrivée de l'usine CYCLAMEN et ses 60 emplois laissent espérer un nouveau souffle économique ! L'université connectée n'a pas remplacé les milliers d'étudiants qui pourraient dynamiser la ville ! Que dire des 30 km/heure nécessaires dans le centre mais impossible à tenir sur les extérieurs qui deviennent accidentogènes ! Espérons que le projet padel soit une réussite pour la ville qui peut compter sur un dynamisme associatif ! Citoyens à vous de juger. Bientôt !

## Le groupe majoritaire Millau Naturellement

Depuis 2020 avec pragmatisme, nous œuvrons au respect de nos engagements envers les Millavois malgré les nombreuses difficultés.

Le premier : maintenir la stabilité fiscale en refusant d'augmenter les taux d'imposition contrairement au mandat précédent qui les avait augmentés de 11,8%. Le taux du foncier bâti est resté à 52,09 % depuis 2020, seules les bases qui suivent l'inflation et relèvent de l'Etat ont augmenté. C'est un engagement solidaire et stratégique. Solidaire, pour préserver le pouvoir d'achat de chacun. Stratégique, car il permet de renforcer notre attractivité.

Avec vigilance, rigueur, en créant des partenariats, en ne réalisant que des projets financés nous avons sorti Millau du réseau d'alerte de la Direction générale des finances publiques dans lequel le mandat précédent l'avait plongé. Le second : rétablir le lien de confiance avec les habitants en les plaçant au cœur de l'action municipale. Votation citoyenne, réunions de concertations, réunions de quartiers, permanences mensuelles sur le marché... autant de rendez-vous qui permettent de répondre aux besoins exprimés

et parfois de réajuster certains projets. Ce souci du juste équilibre, entre ambition et responsabilité, est la marque de notre équipe.

Sur le terrain, les résultats parlent : transports publics plus performants et gratuits, aménagements pour améliorer la vie des habitants, préservation des ressources et ville plus résiliente, installations d'entreprises, vacance commerciale en baisse, productions de logements neufs ou réhabilités pour chacun, cantine exemplaire et accessible à toutes les familles, soutien à la vie associative, culturelle et sportive renforcé, ce qui donne à Millau une vitalité sans cesse renouvelée... et tant d'autres projets pour lesquels nous sommes plus que jamais mobilisés.

Ces actions ne sont pas des coups de com', mais l'expression d'un projet de long terme, réaliste, exigeant qui commence à porter ses fruits. Nous faisons ce que nous avons dit que nous ferions. Nous consolidons le lien entre élus et habitants, nous construisons avec vous une ville plus juste, plus sûre, plus solidaire, plus vivante.

— FESTIVAL —

# BONHEURS D'HIVER

MILLAU CENTRE-VILLE

5 DÉCEMBRE 2025 > 2 JANVIER 2026

TOUTES LES ANIMATIONS SUR  
**MILLAU.FR**

Illustration : @Hachin



MILLAU.FR

